

Aste-Béon

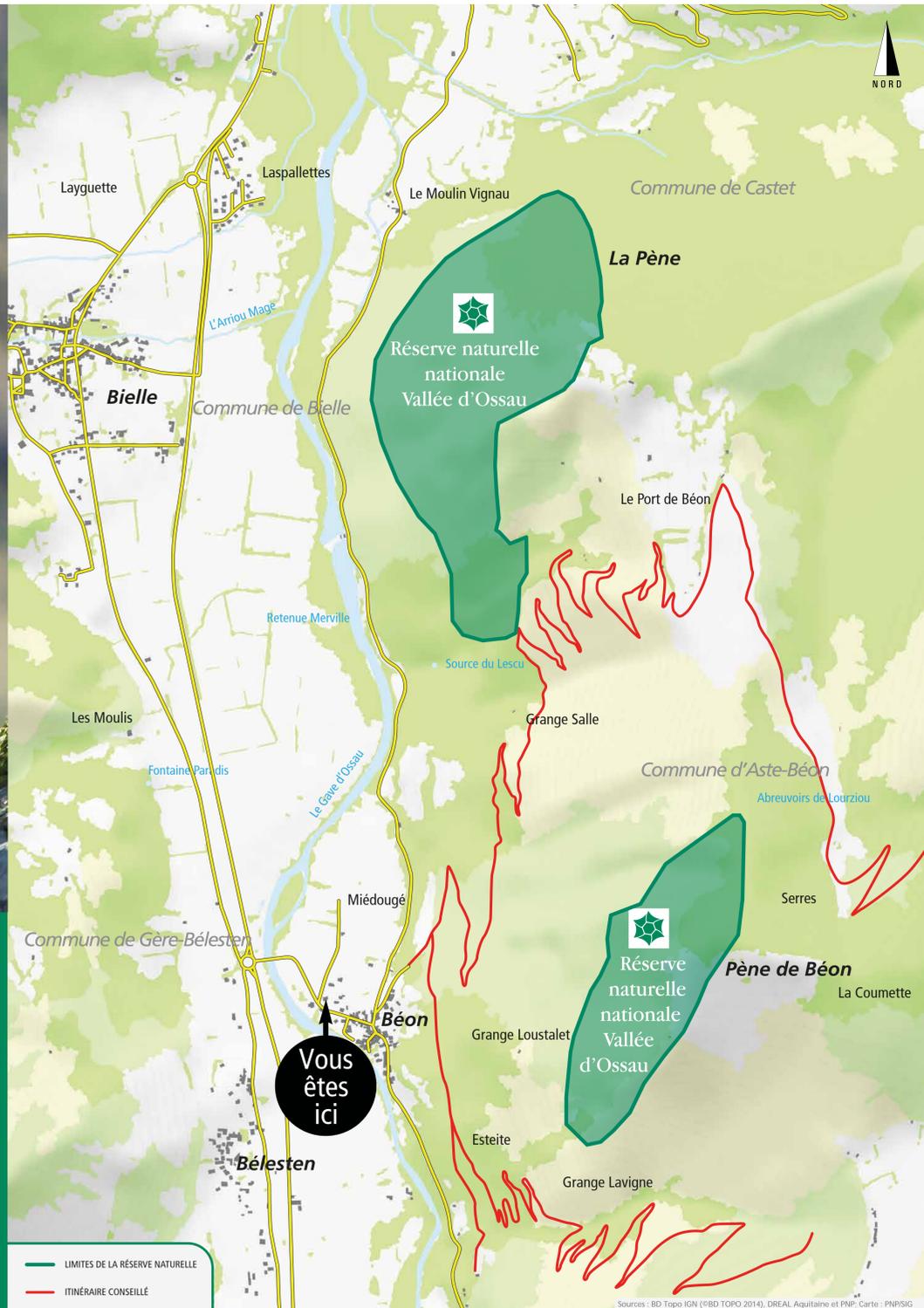
Porte de la Réserve naturelle nationale de la vallée d'Ossau



Réserve Naturelle
VALLEE D'OSSAU



Le Vautour fauve, emblème de la réserve



Carte d'identité de la Réserve naturelle nationale de la vallée d'Ossau

Date de création : 1974

Surface : 82 ha

Communes concernées : Aste-Béon, Bielle, Bihères-en-Ossau, Castet

Milieux : falaises calcaires et éboulis, boisements

Espèces : Vautour fauve, Vautour percnoptère, Gypaète barbu, Faucon pèlerin, Decticelle d'Aquitaine, Lis des Pyrénées

Réglementation

Afin de protéger le patrimoine exceptionnel de la réserve naturelle, les activités suivantes sont interdites **toute l'année** :



Pas de bivouac



Ni cueillette, ni prélèvement



Pas de feu



Pas de bruit, ne pas perturber la faune



Pas de survol 500 m autour de la réserve naturelle



Pas d'affût photographique



Pas de déchets

Les activités suivantes sont interdites **du 10 janvier au 15 août** :



Pas de chasse



Pas de chiens, même tenus en laisse



Ne pas pénétrer la zone



Un balisage des limites des deux entités de la réserve naturelle est matérialisé sur le terrain par le logo ci-contre.